

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Communiqué de mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 13 septembre 2016

Paris, le 9 août 2016 – Alcatel Lucent informe ses actionnaires qu'une Assemblée Générale Ordinaire sur deuxième convocation se tiendra le mardi 13 septembre 2016 dans les locaux d'Alcatel Lucent situés sur le site de Villarceaux, Route de Villejust – 91620 Nozay, à 15h précises.

L'Avis de convocation comportant l'ordre du jour a été publié le 5 août 2016 au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) et le projet de résolution a été publié le 27 mai 2016 au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO). Les modalités de participation et de vote à cette Assemblée figurent également dans l'avis de convocation.

Tous les documents relatifs à cette Assemblée peuvent être consultés dans la page « Assemblée générale 2016 » accessible depuis la section " Investisseurs " du site internet d'Alcatel Lucent <http://www5.alcatel-lucent.com/fr> et notamment dans la Brochure d'information contenant le rapport du Conseil d'administration sur le projet de résolution.

Les autres documents et renseignements prévus aux articles R. 225-73-1, R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce sont accessibles ou tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions légales et réglementaires.

À PROPOS D'ALCATEL-LUCENT

Alcatel-Lucent rejoint Nokia après la réussite de l'offre publique d'échange, pour créer un leader des technologies innovantes dans les réseaux et les services pour un monde connecté.

Les questions des journalistes peuvent être adressées au service presse : press.services@nokia.com.

Rendez-vous sur Nokia.com pour plus d'informations.